o et attendit frémissante de colère et d'impatience. Enfin, la rivale abhorrée parut.

Un bond porta près d'elle son ennemie qui, coup sur coup, à bout portant, fit feu cinq fois du revolver dont elle était armée.

Maria Franco s'abattit sur le pavé, rouge de sang, et, surexcitée, farouche, la femme Ghia s'acharna sur elle, la traînant par les cheveux, la frappant à coups de crosse, l'accablant d'insultes.

L'approche d'un passant mit fin à cette scène sauvage.

La meurtrière a été arrêtée et écrouée ; sa victime a été transportée à l'hôpital.

DANS LA RÉGION

TENTATIVE DE MEURTRE

A LILLE

Cyriaque Ramette, âgé de 29 ans, né dans le canton de Clary, demeurant 154, boulevard Montebello, a tenté hier, de tuer sa belle-sœur dans les circonstances que nous allons relater.

Il a été, il y a une dizaine d'années, condamné par le tribunal de Cambrai, à 13 mois de prison pour coups. Il est venu demeurer à Lille, il y a 4 ans environ.

D'après ses dires, sa belle-sœur, Mme Ramette, née Blanche Hausman, colporte dans le quartier qu'il habite des propos diffamatoires sur son compte ; elle parlerait notamment à qui veut l'entendre de la condamnation qu'il a encourue et qu'il a purgée.

Madame Ramette s'en défend ; et, d'après l'enquête que nous avons faite, il n'apparaît pas que Cyriaque Ramette puisse avoir contre sa belle-sœur de griefs bien fondés.

Quoiqu'il en soit, il lui avait voué une haine mortelle, et il avait, à plusieurs reprises, proféré contre elle des menaces.

Hier, vers 7 heures et demie du soir, pendant que son frère était à l'usine à Gaz de Wazemmes où il travaille, il s'est présenté chez lui, 7, rue St-Eloi.

Il trouva seule sa belle-sœur et, dès son entrée, lui chercha querelle.

Sortant de sa poche un couteau, il se précipita sur elle et lui porta plusieurs coups de son arme. Puis il renversa la malheureuse femme.

Celle-ci appela au secours. A ses cris, deux voisins accoururent, Mme Célina Baratte, ménagère, et M. Arthur Brun.

Madame Ramette était étendue à terre, sur le ventre. Cyriaque Ramette la tenait, ses deux genoux appuyés sur les reins et il la frappait à coups de couteau.

Les voisins refirent des mains de Cyriaque la malheureuse femme et tentèrent de s'emparer de son agresseur. Mais celui-ci put prendre la fuite.

Des agents l'ont arrêté dans la soirée, à son domicile.

M. le docteur Vermesch a donné des soins à la victime de cet attentat et a constaté une plaie tranchante au sourcil gauche, une plaie et des coupures à la main gauche, une blessure de 10 centimètres à l'avant-bras droit et de nombreuses éraflures sur tout le corps.

Cyriaque s'est acharné sur sa belle-sœur. Il l'aurait tuée sans l'arrivée des voisins.

Il a été conduit devant M. Luligneau, commissaire de permanence, qui a commencé une minutieuse et longue enquête, si longue et si minutieuse qu'à l'heure où nos lecteurs liront ces lignes il ne l'aura certainement pas terminée !

UNE CHUTE GRAVE

A ESCAUDŒUVRES

Hier matin, vers dix heures, M. Aimé Lefèvre, brasseur à Escaudœuvres, passait route de Valenciennes, avec un haquet chargé de tonneaux de bière dont le cheval était conduit par Prudhomme dit « Cent kilog ». M. Lefèvre était assis sur une des tonnes que contenait le haquet, lorsqu'en arrivant à hauteur du «Petit Versailles», le cheval prit peur, fit un écart et la roue du véhicule vint heurter contre la bordure du trottoir ; M. Lefèvre fut projeté sur le pavé avec la tonne sur laquelle il était assis. Relevé et transporté chez Dorémus-Lefèvre, son beau-fils, il reçut les soins de M. Vanremorter, docteur à Escaudœuvres, appelé en toute hâte, qui déclara qu'il avait le bras droit brisé et des contusions dans les reins. Après un premier pansement, il reconduisit M. Lefèvre en voiture à son domicile.

Nous faisons des vœux pour le prompt rétablissement de M. Lefèvre.

Les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais

RÉUNION DES CONSEILS D'ADMINISTRATION.

Les membres comprenant les conseils d'administration des syndicats des mineurs du Nord, d'Anzin et du Pas-de-Calais se réuniront à Douai lundi prochain 30 juin, à l'effet d'étudier la situation créée aux ouvriers par suite de la réduction du taux de prime.

Les délégués pour le bassin du Pas-de-Calais sont : les députés Basly et Lamendin ; les citoyens Cadot, de Bruay ; Evrard, secrétaire général du syndicat ; Poiret, de Marles; Fouquet, de Bruay ; Leleu Arthur, de Béthune ; Sellier, de Liévin ; Dureux Henri, de Lens ; Crespel, de Courrières ; Guibert, de Drocourt ; Lernould, de Dourges ; Guidez, d'Ostricourt ; Cordier, de Carvin et Tassin, de Meurchin.

LE CONGRÈS DE DOUAI

A cause du concours de musique qui aura lieu à Denain dimanche et lundi prochains, et sur la demande des délégués du Nord, le congrès annoncé pour le lundi 30 juin, à Douai, est reporté au VENDREDI 4 JUILLET.

Un jeune homme grièvement mordu par un âne

A SIN-LE-NOBLE

Lundi, vers six heures du soir, près de la chapelle bordant la rue Sainte-Barbe, deux ânes, en rupture d'attache s'étaient arrêtés et, en chœur, se mirent à braire à tel point que de nombreuses personnes intriguées par ce concert peu ordinaire arrivèrent bientôt et voulurent s'emparer des baudets pour les reconduire au pré.

Mais les bourricots ne se laissèrent pas approcher et, lançant une ruade qui heureusement n'atteignit personne, ils partirent au galop.

Des accidents étaient à craindre. Un jeune homme, Victor Boucrel, qui s'était mis à la poursuite des animaux, fut roulé par l'un d'eux et mordu cruellement à la main.

D'après les médecins qui lui ont prodigué leurs soins, l'amputation sera nécessaire.

Tribune Laïque

Nos amis Jaurès et Sembat ont vivement insisté à la tribune du Parlement sur la nécessité urgente de relever notre enseignement primaire.

Sembat a été d'une précision parfaite quand il a dit à M. le Président du Conseil : « Votre régime met face à face, dans chaque commune le curé et l'instituteur, payés tous les deux par l'Etat, par la République : l'instituteur faisant besogne républicaine, le curé faisant besogne anti-républicaine. »

Pour la millième fois, les républicains ont crié : sus au curé ! pour la millième fois, les instituteurs ont été couverts de fleurs et comblés de belles promesses.

Fort bien ; seulement instituteurs et institutrices savent ce que vaut cette monnaie ; ils savent surtout — par expérience — qu'ils n'obtiennent rien tant qu'ils ne sont pas unis. Le citoyen Carnaud leur a montré, leur a ouvert la voie. Ils s'y engagent résolument ; et, sujet de grande joie, nos maîtres, s'ils n'y prennent garde, seront devancés par les institutrices.

Voici que les conseillers départementaux se groupent. A la fin de mai, 215 d'entre eux, sur 370, répartis sur 75 départements, avaient répondu à l'appel de Plothier, un délégué de Savoie.

Ceux-là même qui sont peu de ses amis vu la rivalité regrettable des divers journaux pédagogiques), rendent hommage à l'énergie, à l'initiative dont il vient de faire preuve et à la rapidité avec laquelle il a agi.

Les conseillers départementaux unis, ont leur bulletin spécial, leur programme.

Des votes règlent l'ordre sur lequel les divers points du programme seront étudiés.

Les délégués ont eu la sagesse de ne mettre personne à la tête de leur organisation.

L'exemple de cet admirable « Deum » incarnant trop son œuvre, et dont la mort entraîna un long sommeil des Amicales, une sorte d'anéantissement momentané, leur a servi de leçon.

Un comité de travailleurs, élu par tous, est à l'avant-garde ; six instituteurs dont plusieurs font partie du Comité de permanence des Amicales, ont été nommés.

Les six institutrices désignées, moins connues, ont la volonté d'être à la hauteur de leur tâche et dignes de leurs partenaires. Elles le seront. L'importance de la démocratisation, de la simplicité de ces rouages n'échappera à personne, non plus que l'avantage qu'il y a pour la masse des instituteurs et des institutrices à ce que des vœux identiques puissent être présentés à la même session, dans 75 départements.

Cette action jointe à celle des Amicales, dans 52 départements ne peut qu'être extrêmement utile à la corporation, à une condition toutefois : il faut que les deux puissances, Amicales et Conseillers départementaux, veuillent s'entendre et coordonnent leur action, en vue d'un but commun.

Je souhaite que les deux forces s'allient.

L'une n'a pas à être asservie à l'autre. Qu'elles se concertent, et tout ira bien. Sinon, elles se nuiront, malgré l'excellence de leurs intentions de part et d'autre.

En mai, le Comité de rédaction de l' « Union des Conseillers départementaux » proposa à tous les délégués, « groupés ou non », deux échelles de traitement, avec prière de voter pour l'une ou l'autre, dans la huitaine. Un vœu, accompagné de considérants fort intéressants, devait être ensuite déposé partout au Conseil départemental, à la session de juin.

Le résultat du vote fut connu fin mai. Tardivement, un incident se produisit. Murgier, membre de « la commission permanente des Amicales » et du comité de rédaction de l'Union des Conseillers départemantaux, prévint Plothier que les Amicales avaient décidé à Paris, le 11 avril, de s'occuper de la question des traitements, qu'elles voteraient à ce sujet pour le 30 juin. Bazenant ajouta que le résultat du scrutin ne serait connu que vers le 14 juillet.

Les Conseillers départementaux de l'Union décidèrent qu'ils attendraient le 14 juillet, afin d'agir de concert avec les Amicales.

J'applaudis à cette résolution, mais j'ajoute qu'aucun vœu sur les traitements n'a été présenté dans un grand nombre de conseils départementaux ; les routiniers, les satisfaits, les agenouillés, espèrent pouvoir tout entraver encore. S'il y avait à l'avenir « entente préalable », des faits de ce genre et les pertes de temps qui s'en suivent, ne se produiraient plus.

Il est donc nécessaire, indispensable, que lentente se fasse entre les Amicales et les Conseillers départementaux. Je me suis entretenu de ce sujet, avec bon nombre de nos amis qui appartiennent aux deux organisations. La solution suivante pourrait-elle être acceptée? « Que les Comités de rédaction et d'administration des Amicales, acceptent dans leur sein, à titre purement consultatif, les Conseillers départementaux ».

Il y aurait ainsi, échange d'idées et certainement entente. De plus, cela permettrait aux déléguées des institutrices, non représentées dans certaines amicales, par ancienne incurie, inertie, ou routine, de se tenir au courant des affaires qui intéressent la corporation.

Mais, peu importe le moyen employé pour créer le lien et rendre l'entente facile ; ce qui importe seul, c'est que l'Union se fasse. Elle se fera du reste, au cours du présent mandat ; s'il se rencontrait des résistances que l'on ne peut supposer, elles seraient brisées aux élections prochaines, car la masse des électeurs veut cet accord.

A l'œuvre donc, pour l'union d'abord, par l'union ensuite.

DEWERCKER.

ÉCHOS

— Youssouff-Izeddin, fils aîné du sultan Abdul-Hamid, a été arrêté et conduit au palais, où il est gardé sous la prévention de complot.

—o—

— Les nouvelles de l'agitation ouvrière en Andalousie sont graves. Les autorités de la région demandent des renforts dans la crainte de troubles. Aux environs de Jerez ont éclaté des incendies que l'on croit dus à la malveillance. Un vaisseau arrivé à Cadix, venant de Buenos-Ayres, a apporté des proclamations anarchistes qui sont distribuées dans la région de Jerez, où, dans un meeting tumultueux, a été proclamée la grève générale.

—o—

— M. Roger-Balu a été invalidé par le 10e bureau de la Chambre par 19 voix contre 17 et 2 bulletins blancs.

—o—

— La Gazette de Voss apprend de bonne source que le Reichstag sera, dans sa prochaine session, saisi d'une demande de crédit importante pour la construction d'une seconde escadre destinée aux expéditions lointaines.

—o—

— Dans la réunion qu'il a tenu hier après-midi, le groupe radical-socialiste a décidé et approuvé un manifeste qu'il va soumettre à ses membres adhérents et qui constituera le programme du parti.

Dernière Heure

LES DIFFAMATEURS NATIONALISTES

ALLEMANE CONTRE L' « INTRANSIGEANT »

Paris, 25 juin. — Le citoyen Allemane, ancien député, se considérant comme diffamé par un article paru dans l'*Intransigeant* au lendemain des élections, a cité devant la 9e chambre correctionnelle M. Rochefort, auteur de l'article, et M. Delpierre, gérant du journal.

Les avocats des prévenus, Me Maurice Quentin pour le gérant, et Me Firmin Faure pour Rochefort, ont développé des conclusions d'incompétence qui ont été combattues par Me Bessières, au nom de M. Allemane.

Le tribunal rendra un jugement qui constate que le citoyen Allemane n'a pas été attaqué par M. Rochefort comme député ; qu'en effet, le fait imputé à Allemane se placerait à une époque où ce dernier ne faisait pas partie de la Chambre et ne serait pas relatif à ses fonctions.

Le tribunal se déclare donc compétent et, sur la déclaration des prévenus qu'ils entendaient faire appel, renvoie les débats sur le fond au premier jour.

Les élections enquêtées

Paris, 25 juin. — La commission d'enquête sur l'élection de M. Guillotteaux, à Lorient, a nommé président M. Gouzy, et M. Drake, secrétaire.

La commission a examiné le dossier ; elle se rendra dans la circonscription dans la seconde quinzaine de juillet.

La commission d'enquête sur l'élection du Rosscoat à Guingamp, a nommé président M. Defarge (Basses-Alpes) et M. Fernand Brun, secrétaire rapporteur.

La commission se réunira vendredi. Elle se rendra à Guingamp la semaine prochaine.

La commission d'enquête sur l'élection de M. Daudé, à Mende, a nommé président M. Bourral, secrétaire M. Pastre, rapporteur M. d'Iriart d'Etchepare.

Elle se rendra en juillet dans la Lozère.

La commission d'enquête sur l'élection de M. Syveton dans le 2e arrondissement de Paris s'est constituée. M. Riotteau a été nommé président, M. Bouland, secrétaire ; M. Paul Beauregard, rapporteur provisoire.

Le président et le rapporteur provisoire ont dépouillé le dossier de l'élection.

Audacieux cambriolage

UNE BIJOUTERIE DEVALISEE

Paris, 25 juin. — Un cambriolage audacieux a eu lieu, dans la soirée, en plein boulevard Malesherbes, chez un orfèvre, M. Guerchet. Les voleurs se sont introduits au moment de la fermeture du magasin. Ils ont fracturé le comptoir et pillé les vitrines. Ils ont essayé de forcer le coffre-fort, mais n'ont pu y réussir. Ils ont enlevé des bagues, des diamants, des colliers pour une valeur d'environ 20.000 francs. Toutefois l'inventaire n'est pas fait encore et il est possible que cette somme soit inférieure à cette estimation première.

Ce qui montre particulièrement l'audace des cambrioleurs, c'est qu'ils ont opéré devant témoins. Des voisins les ont entendus et vus, mais ils croyaient que c'étaient des ouvriers qui travaillaient, sur les ordres de l'orfèvre. Ils n'ont pas eu la pensée qu'ils assistaient à un cambriolage.

Le service de la sûreté s'est mis à la recherche des voleurs.

Hommage à Rouget de l'Isle

Paris, 25 juin. — Le petite ville de Choisy-le-Roi rend, aujourd'hui hommage à Rouget de l'Isle, qui repose dans son cimetière.

On sait qu'après une carrière difficile, Rouget de l'Isle, très pauvre, se retira à Choisy, et Béranger lui fit accorder une pension de mille francs qui lui permit de vivre à l'abri du besoin. On lui fit de belles funérailles.

Choisy a élevé déjà à Rouget de l'Isle un monument du au sculpteur Steiner. La municipalité place aujourd'hui un buste sur sa tombe : une stèle de trois mètres de hauteur sur deux mètres de largeur, sur laquelle se détache le médaillon en bronze de Rouget de l'Isle ; au-dessous, cette inscription : « Ici repose Rouget de l'Isle, auteur de la *Marseillaise*, puis, au centre, une lyre traversée par une épée. Enfin, immédiatement au-dessous, gravé en lettres d'or, le refrain de notre chant national.

M. de Selves, préfet de la Seine, qui préside cette cérémonie, est arrivé à une heure à Choisy-le-Roi. Plusieurs députés, sénateurs et conseillers généraux s'étaient joints aux membres du Conseil municipal. M. de Selves était accompagné de M. Ph. Autran, secrétaire, et de M. Defrance, directeur des affaires départementales.

Le cortège s'est d'abord rendu au pont sur la Seine dont les travaux d'élargissement ont été commencés. Puis, à deux heures, visite aux travaux de la Compagnie d'Orléans qui poursuit la construction d'une quatrième voie entre Paris et Brétigny.

Enfin, après un lunch à la Mairie, a lieu l'inauguration du monument funèbre sur la tombe de Rouget de l'Isle. M. de Selves et le maire de Choisy-le-Roi ont prononcé chacun un discours.

CONTRE LA PEINE DE MORT

UNE LETTRE D'ANATOLE FRANCE

Paris, 25 juin. — M. Anatole France, membre de l'Académie, devait présider ce soir, à la Bourse du Travail, une conférence sur l'abolition de la peine de mort. Malade, l'éminent écrivain s'est excusé par la lettre suivante :

« Ma mauvaise santé m'empêche de me rendre ce soir auprès de vous. J'en éprouve un vif regret, car j'aurais voulu mêler ma voix à celle de Mlle Henriette Meyer, contre la peine de mort.

Cette coutume nous vient des vieux âges ; elle est d'origine théocratique et subsiste parmi nous comme un reste de barbarerie primitive. Il est scandaleux que la peine de mort, supprimée en plusieurs pays d'Europe, existe encore en France.

Il faut l'abolir et, en attendant, il faut qu'elle ne soit pas appliquée. Pourquoi le Président de la République ne suit-il pas, à cet égard, l'exemple donné par Grévy ?

Quant au code militaire, qui punit de mort des actes qui sont à peine des contraventions, il ne saurait subsister plus longtemps. L'armée étant une administration comme l'agriculture, les finances, l'instruction publique, on ne conçoit pas qu'il y ait une justice militaire, alors qu'il n'existe ni justice financière, ni justice agricole, ni justice universitaire ! Toute justice particulière est en opposition avec les principes du droit moderne.

Les prévôtés militaires paraîtront à nos descendants aussi barbares que nous paraît la justice seigneuriale.

Citoyens, je signe la pétition que vous m'avez envoyée contre la peine de mort.

Salut et fraternité. »

Après la lecture de cette belle lettre, chaleureusement applaudie, Mlle Meyer a fait une éloquente conférence sur la nécessité de l'abolition de la peine de mort, au point de vue humanitaire, moral et social.

Brutalités d'un amiral

Paris, 25 juin. — Nous avons déjà parlé du cas de l'amiral Servan, commandant en chef de la division de l'Atlantique. On a été frappé du nombre considérable de décès survenus parmi les marins de ses équipages. En un court espace de temps plusieurs des officiers, placés immédiatement sous ses ordres, se sont suicidés.

Le dernier était le commandant du vaisseau amiral. On raconte qu'il avait eu une altercation avec l'amiral, qu'il l'avait frappé et que, prévoyant ce qui l'attendait, il avait préféré la mort. Bref, on dit que l'amiral Servan était d'une sévérité excessive vis-à-vis de ses officiers et de ses hommes qu'il traitait en ennemis.

Devant tous ces bruits, M. C. Pelletan a consulté le conseil des ministres et a décidé d'appeler l'amiral à Paris afin de lui demander des explications sur sa conduite.

L'affaire Humbert-Crawford

LES OPERATIONS JUDICIAIRES

Paris, 25 juin. — Ce matin, M. Leydet, juge d'instruction, a fait extraire de la maison de santé d'Auteuil Me Parmentier. En présence de celui-ci et de son avocat, le juge a procédé au dépouillement de la correspondance échangée entre Me Parmentier et les Crawford, en 1887.

M. Roulina, le joaillier bien connu, a remis ce soir, à M. Roy, commissaire aux délégations judiciaires, un relevé de factures s'élevant à 17 millions.

M. Roulina n'est pas seul créancier de cette importante somme. Plusieurs bijoutiers ou joailliers figurent sur cette liste.

M. Roy, en recevant ce relevé, a simplement dit à M. Charles Roulina qu'il l'examinerait.

Quant aux fugitifs, on n'est pas encore parvenu à mettre la main dessus. Aucune des pistes journellement signalées n'est sérieuse.

L'ÉTAT D'EDOUARD VII

L'IMPRESSION EN PROVINCE

Londres, 25 juin. — D'après les nouvelles reçues au Colonial Office, la nouvelle de la maladie du roi a causé une véritable stupeur dans toutes les colonies anglaises. On ne croit pas que les fêtes pour lesquelles de grands préparatifs avaient eu lieu soient ajournées. Presque partout, des prières ont eu lieu pour le prompt rétablissement du roi. Les nouvelles reçues des différentes provinces du Royaume-Uni sont de même nature. Il n'y a pas cependant unanimité dans les décisions prises par les différentes administrations principales. A Liverpool, les fêtes auront lieu selon le désir du roi. A Glasgow, au contraire, la municipalité a décidé de suspendre toutes les réjouissances.

CONSEQUENCES POLITIQUES

L'ajournement du sacre aura des conséquences politiques. Les ministres des colonies tiendront tout de même leur conférence sur les moyens de resserrer la fédération impériale. Mais les grâces que le roi devait accorder aux rebelles du Cap, à l'occasion de son sacre, vont-elles être ajournées et quelles seront les conséquences de cet ajournement sur l'esprit des Hollandais ? Et puis le gouvernement avait réservé pour après le couronnement tant de révélations fâcheuses sur les dessous de la guerre et de la paix, dans l'espoir que, dans une ère d'énivrement, elles « passeraient comme une lettre à la poste. » Va-t-il ajourner encore ? Sera-ce possible ? Et, dans le cas contraire, ne va-t-il pas avoir à faire face à des orages parlementaires qui l'ébranleront et compliqueront encore la situation de l'Angleterre ? Et, dans trois mois, l'enthousiasme populaire que provoquait le couronnement ne va-t-il pas tomber, le peuple, ayant eu, dans l'intervalle, le temps de tâter de l'impôt du pain définitivement voté maintenant ?... Toutes questions soulevées par la maladie du roi et qui montrent sur quelles bases fragiles bâtit un gouvernement qui fonde sa politique sur une passagère excitation de chauvinisme et sur l'éclat de fêtes éphémères... qui ne se réalisent même pas toujours.

LA REINE ET LE PRINCE DE GALLES

La reine a passé tout l'après-midi d'hier, la soirée et une partie de la nuit au chevet du roi.

Pendant toute la semaine dernière, elle avait redouté ce qui vient de se produire, et cependant elle avait conservé son égalité d'humeur de façon à ne pas manifester au public l'appréhension qui la rongeait.

Lorsqu'après la consultation médicale qui eut lieu hier matin la reine fut avertie qu'une opération était indispensable et qu'il n'y avait plus aucune chance pour que les cérémonies du couronnement pussent avoir lieu, elle resta quelque temps sans prononcer une parole puis elle dit :

— N'avais-je pas prévu ce qui arrive !

Elle demanda ensuite :

— Et comment le roi a-t-il supporté ce coup ?

Et, en apprenant qu'Edouard n'était nullement découragé, elle manifesta une grande satisfaction et, malgré sa douleur, prit un visage souriant pour diminuer autant que possible les inquiétudes de son entourage.

Le prince et la princesse de Galles lui ont été d'un grand appui. Le prince a répondu à tous les télégrammes qui arrivent en quantité considérable de tous les points du monde. Il reçoit les condoléances de tous les visiteurs avec un très grand sang-froid.

DESASTRE FINANCIER

L'étendue du désastre financier provoqué par l'ajournement du couronnement est immense et porte principalement sur les marchands de comestibles.

Les grandes Compagnies d'approvisionnements avaient, en effet, accumulé des quantités considérables d'aliments.

En ce qui concerne la viande, les dommages seront irréparables.

Quant aux locataires de sièges, il paraît certain dès maintenant que la plupart perdront leur argent. Un certain nombre d'entre eux s'étaient assurés contre l'éventualité qui vient de se produire. Rien que pour l'achat et l'installation des sièges, plus de 20millions avaient été engagés.

On a employé pour la construction des estrades des quantités de bois qu'on peut évaluer à six millions de francs.

Il est probable que les Compagnies donneront comme prétexte les dépenses qu'elles ont faites et refuseront de rembourser le prix des places louées.

An point de vue légal, les Compagnies semblent être dans leur droit.

La question se compliquera cependant pour les cas de location de fenêtres.

Une grande partie des pertes retombera sur les Compagnies d'assurances qui avaient assuré différentes personnes contre le risque de la suppression des fêtes.

DEPART DES ETRANGERS

Dès hier soir a commencé l'exode des visiteurs étrangers venus pour assister aux fêtes du couronnement.

L'animation est particulièrement vive dans les gares d'où partent les trains pour le continent.

Dans tous les hôtels, chacun se prépare à partir.

Un grand nombre d'Américains sont déjà repartis hier soir pour Paris.

Dans la soirée, les rues présentaient un aspect assez animé ; il est évident qu'on n'abandonne qu'avec regret la perspective des réjouissances.

Les tapissières circulent encore, très nombreuses sur l'étendue du parcours que devait suivre la procession royale.

Devant Mansion-House, une foule considérable a stationné jusqu'à la publication du dernier bulletin.

Plusieurs journaux disent que, dans certains milieux, on reproche aux médecins officiels de n'avoir fait connaître qu'hier matin la gravité de la maladie du roi.

On ajoute qu'ils devaient savoir dès dimanche que le couronnement ne pouvait avoir lieu et que leur devoir était d'en informer les ministres, le Parlement et le public.

Le *Daily Mail* croit savoir que les envoyés étrangers qui sont venus de très loin, de Chine, du Japon, d'Abyssinie, par exemple, resteront en Angleterre quelque temps encore.

C'est ainsi que le ras Makonnen fera un voyage en province.

Tous les rajahs resteront aussi en Angleterre, ainsi que les troupes coloniales.

Suivant le même journal, on est généralement d'avis dans les cercles officiels que, si le roi se rétablit promptement, les préparatifs qui ont été faits devront être utilisés pour un service et une procession d'actions de grâces.

DANS LES MILIEUX BOERophiles

Bruxelles, 25 juin. — Le correspondant du *Petit Bleu*, de Bruxelles, journal dont on sait les attaches avec le docteur Leyds, commente ainsi la nouvelle de la maladie du roi Edouard VII :

« J'avais été informé, comme beaucoup d'autres, que la maladie d'Edouard VII était plus grave que ne voulait bien l'avouer notre Faculté, mais je m'étais abstenu d'y insister : on aurait crié à « l'anglophobie systématique », comme si le plus ardent boerophile pouvait trouver quelque utilité à la mort d'un roi auquel succéderait, d'ailleurs, le lendemain, un autre roi, son fils, aussi peu enclin que le père à réparer les torts du pays.

Je me bornerai à rappeler ici que l'appendicite dont est atteint Edouard VII et qu'on nous présente sous son nom suranné de « périfyphlite », est le mal dont souffrait le brave commandant Scheepers, lorsqu'il tomba aux mains des Anglais du Cap.

Aussi bien, pour le moment, les conjectures sur l'avenir doivent-elles céder le pas aux sentiments immédiats et aux conséquences actuelles de la maladie du roi. On sera unanime à plaindre la reine Alexandra, une femme de noble cœur, qui a déjà eu bien des épreuves cruelles à subir. On plaindra moins le peuple anglais, dans son ensemble, de la déception énorme et des pertes d'argent non moins énormes que lui cause l'ajournement du sacre à l'automne ou... aux calendes grecques. Ses réjouissances prenaient par trop l'allure d'une insolente jubilation de peuple conquérant, qui vient d'écraser les faibles et qui jette son défi impérialiste et impérieux au reste du globe. Il est atteint, ce peuple, à un de ses endroits le plus sensible : à la poche.

LES MISSIONS ETRANGERES

Londres, 25 juin. — L'amiral Gervais, le général Dubois, M. Crozier, le colonel de Pontavice, et les autres membres de la mission française ont quitté la gare de Charing Cross par le train de 2 h. 20 pour rentrer à Paris. Les voitures de la Cour les ont transportés à la gare. Un wagon-salon avait été réservé à la mission.

Sir William J. Colville, maître des cérémonies à la Cour, est venu saluer l'amiral de la part du roi. Le colonel Douglas, attaché militaire anglais à Paris, et sir Richard Poore, qui avait été attaché à la mission pendant toute la durée de son séjour à Londres, se trouvaient également sur le quai.

L'amiral et tous les membres de la mission se déclarent hautement reconnaissants de l'accueil qu'ils ont reçu au milieu de circonstances aussi critiques, et ils ont vivement remercié ces officiers pour les soins dont ils avaient entouré la mission. Celle-ci a été installée très confortablement. Un nombreux domestique lui était attaché.

L'amiral Gervais a été l'objet d'un Message spécial et des plus gracieux de la part de la reine.

En même temps que la mission française partent presque toutes les autres missions.

LA SOIREE A LONDRES

La physionomie de Londres présente ce soir un curieux contraste avec celle des soirées passées. Le Centre et l'Est ont presque repris leur aspect ordinaire. C'est le va-et-vient habituel de ces rues affairées. On ne voit de groupes qu'aux abords des salles de rédactions ou des monuments publics sur lesquels on affiche les bulletins. Seules, les décorations, dont beaucoup n'ont pas encore pu être enlevées, rappellent qu'il a été question du sacre royal et des fêtes.

Par contre la foule se porte nombreuse vers l'Ouest. Beaucoup de curieux veulent encore voir les préparatifs des principales rues que devait suivre la procession. D'autres, et c'est le plus grand nombre, se pressent aux alentours du palais de Buckingham, croyant recueillir plus rapidement des nouvelles sur le roi.

Les hôpitaux vont profiter des approvisionnements assez considérables commandés par le palais de Westminster, et dont il n'a pas été possible d'empêcher la livraison.

On parle de plus de mille livres de saumon, de 1.200 poulets, de quantités importantes de bœuf et de mouton, qui vont être distribués aux hôpitaux. Les journaux du soir sont littéralement arrachés par la foule, curieuse d'avoir des renseignements sur l'état de santé du roi et les événements qui peuvent se produire.

La reine passe tout son temps au chevet du malade.

La conférence des ministres n'a pour ainsi dire pas été suspendue de la journée et dure encore ce soir.

Il a été définitivement décidé que la procession de vendredi n'aurait pas lieu.

Le prince de Galles a donné une audience au nom du roi.

LE ROI SERAIT MORT

Paris, 25 juin. — Une dépêche chiffrée parvenue ce soir à Paris, annonce qu'Edouard VII serait mort. Voici le texte de cette dépêche que nous publions sous réserves :

D'après les dernières nouvelles, le roi est très affaissé et souffre de douleurs intolérables.

L'impression générale est qu'on cache officiellement la vérité.

Le bruit se répand, avec consistance que le roi est mort.

---

votre simarre de bedeau sur les épaules, interrompit Aramis, et que vous passez tout votre temps à lire votre bréviaire. Mais je vous préviens que si, à force de polir toutes les armures qui sont dans les chapelles, vous désapprenez à fourbir mon épée, j'allume un grand feu de toutes vos images bénites et je vous y fais rôtir.

Bazin scandalisé fit un signe de croix avec la bouteille qu'il tenait. Quant à d'Artagnan, plus surpris que jamais du ton et des manières de l'abbé d'Herblay, qui contrastaient si fort avec celles du mousquetaire Aramis, il demeurait les yeux écarquillés en face de son ami.

Bazin couvrit vivement la table d'une nappe damassée, et sur cette nappe rangea tant de choses dorées, parfumées, friandes, que d'Artagnan en demeura tout ébahi.

— Mais vous attendiez donc quelqu'un ? demanda l'officier.

— Heu! dit Aramis, j'ai toujours un en cas; puis je savais que vous me cherchiez.

— Par qui ?

— Mais, par maître Bazin, qui vous a pris pour le diable, mon cher, et qui est accouru pour me prévenir du danger qui menaçait mon âme si je revoyais aussi mauvaise compagnie qu'un officier de mousquetaires.

— Oh! monsieur!... fit Bazin les mains jointes et d'un air suppliant.

— Allons, pas d'hypocrisies! vous savez que je ne les aime pas. Vous feriez bien mieux d'ouvrir la fenêtre et de descendre un pain, un poulet et une bouteille de vin à votre ami Planchet, qui s'extermine depuis une heure à frapper dans ses mains.

En effet, Planchet, après avoir donné la paille et l'avoine à ses chevaux, était revenu sous la fenêtre et avait répété deux ou trois fois le signal indiqué.

Bazin obéit, attacha au bout d'une corde les trois objets désignés et les descendit à Planchet, qui, n'en demandant pas davantage, se retira aussitôt sous son hangar.

— Maintenant, soupons, dit Aramis.

Les deux amis se mirent à table, et Aramis commença à découper poulets, perdreaux et jambons avec une adresse toute gastronomique.

— Peste! dit d'Artagnan, comme vous vous nourrissez !

— Oui, assez bien. J'ai pour les jours maigres des dispenses de Rome que m'a fait avoir le coadjuteur, à cause de ma santé; puis j'ai pris pour cuisinier l'ex-cuisinier de Lafollone, vous savez ? l'ancien ami du cardinal, ce fameux gourmand qui disait pour toute prière après son dîner : « Mon Dieu, faites-moi la grâce de bien digérer ce que j'ai si bien mangé ! »

— Ce qui ne l'a pas empêché de mourir d'indigestion, dit en riant d'Artagnan.

— Que voulez-vous, reprit Aramis d'un air résigné, on ne peut fuir sa destinée !

— Mais pardon, mon cher, de la question que je vais vous faire, reprit d'Artagnan.

— Comment donc! faites; vous savez bien qu'entre nous il ne peut y avoir d'indiscrétion.

— Vous êtes donc devenu riche ?

— Oh! mon Dieu, non! je me fais une douzaine de mille livres par an, sans compter un petit bénéfice d'un millier d'écus que m'a fait avoir monsieur le prince.

— Et avec quoi vous faites-vous ces douze mille livres ? dit d'Artagnan; avec vos poèmes ?

— Non, j'ai renoncé à la poésie, excepté pour faire de temps en temps quelque chanson à boire, quelque sonnet galant ou quelque épigramme innocente. Je fais des sermons, mon cher.

— Comment, des sermons ?

— Oh! mais des sermons prodigieux, voyez-vous !... A ce qu'il paraît, du moins.

— Que vous prêchez ?

— Non, que je vends.

— A qui ?

— A ceux de mes compères qui visent à être de grands orateurs, donc !

— Ah! vraiment! Et vous n'avez pas été tenté de la gloire pour vous-même ?

— Si fait, mon cher, mais la nature l'a emporté. Quand je suis en chaire et que par hasard une jolie femme me regarde, je la regarde; si elle sourit, je souris aussi. Alors, je bois la sampagne; au lieu de parler des tourments de l'enfer, je parle des joies du paradis. Eh! tenez, la chose m'est arrivée un jour à l'église Saint-Louis au Marais... Un cavalier m'a ri au nez, je me suis interrompu pour lui dire qu'il était un sot. Le peuple est sorti pour ramasser des pierres; mais pendant ce temps j'ai si bien tourné l'esprit des assistants, que c'est lui qu'ils ont lapidé. Il est vrai que le lendemain il est présenté chez moi, croyant avoir affaire à un abbé comme tous les abbés.

— Et qu'est-il résulté de sa visite ? dit d'Artagnan en se tenant les côtes de rire.

— Il en est résulté que nous avons pris pour le lendemain soir rendez-vous sur la place Royale. Eh! pardieu! vous en savez quelque chose.

— Serait-ce, par hasard, contre cet impertinent que je vous aurais servi de second ? demanda d'Artagnan.

— Justement. Vous avez vu comme je l'ai arrangé.

— En est-il mort ?

— Je n'en sais rien. Mais en tout cas je lui avais donné l'absolution *in articulo mortis*. C'est assez de tuer le corps sans tuer l'âme.

Bazin fit un signe de désespoir qui voulait dire qu'il approuvait peut-être cette morale, mais qu'il désapprouvait fort le ton dont elle était faite.

Bazin, mon ami, vous ne remarquez pas que je vous vois dans cette glace, et qu'une fois pour toutes je vous ai interdit tout signe d'approbation et d'improbation. Vous allez donc me faire le plaisir de nous servir le vin d'Espagne et de vous retirer chez vous. D'ailleurs, mon ami d'Artagnan a quelque chose de secret à me dire. N'est-ce pas, d'Artagnan ?

D'Artagnan fit signe de la tête que oui, et Bazin se retira après avoir posé le vin d'Espagne sur la table.

Les deux amis, restés seuls, demeurèrent un instant silencieux en face l'un de l'autre Aramis semblait attendre une douce digestion. D'Artagnan préparait son exorde. Chacun d'eux, lorsque l'autre ne le regardait pas, risquait un coup d'œil en dessous.

Aramis rompit le premier le silence.

XI

Les deux Gaspards

— A quoi songez-vous, d'Artagnan, et quelle pensée vous fait sourire ?

— Je songe, mon cher, que lorsque vous étiez mousquetaire vous tourniez sans cesse à l'abbé, et qu'aujourd'hui que vous êtes abbé, vous me paraissez tourner fort au mousquetaire.

— C'est vrai, dit Aramis en riant. L'homme, vous le savez, mon cher d'Artagnan, est un étrange animal, tout composé de contrastes. Depuis que je suis abbé, je ne rêve plus que batailles.

— Cela se voit à votre ameublement : vous avez là des rapières de toutes les formes et pour les goûts les plus difficiles. Est-ce que vous tirez toujours bien ?

— Moi, je tire comme vous tiriez autrefois, mieux encore peut-être; je ne fais que cela to